

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-B du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune d' **ORAISON** se réunira pour sa séance d'installation le **JEUDI 26 Septembre 2019 à 18 H 30** en Mairie.

Fait à Oraison, le 20 septembre 2019



ORDRE DU JOUR

OBJET	
	<ol style="list-style-type: none">1. Pointage des conseillers municipaux présents, absents ou excusés2. Désignation du secrétaire de séance3. Approbation de l'ordre du jour4. Approbation compte rendu de séance conseil municipal du 27/06/20195. Liquidation séance du conseil municipal du 27/06/20196. Compte-Rendu d'activités
	<ol style="list-style-type: none">7. Adhésion au contrat départemental de solidarité territoriale8. Mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat volet renouvellement urbain sur le centre ancien d'Oraison9. Convention financière entre la Région Paca et la ville d'Oraison dans le cadre de l'OPAH-RU10. Mise en place d'une zone agricole protégée11. Décision modificative n° 2 budget principal12. Conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage entre le SMDBA et la commune pour :<ul style="list-style-type: none">- l'évaluation de la qualité physico-chimique et biologique de l'Asse et ses affluents- l'élaboration d'une stratégie d'information, sensibilisation, éducation et formation13. Tableau des effectifs des emplois permanents 2019 – Modificatif14. Renouvellement de la mise à disposition de Mme Christine Gambro à la communauté d'agglomération DLVA15. Indemnités de fonction des élus - Modification16. Acquisition à l'amiable de 169 m² de la parcelle cadastrée A n° 1954, avenue Terce Rossi17. Convention de servitudes Enedis sur la parcelle ZH n° 17, lieu-dit Font de Durance Sud